

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 16 DECEMBRE 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 41

Nb. de représentés : 6

Nb. d'absents : 6

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 36/1792 :

Mont-Vert-Les-Hauts - Intégration de la voie non dénommée jouxtant le chemin des Remparts dans le domaine public routier communal

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, POPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, HOARAU Berthe Denise, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphen, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, NARIA Olivier, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. TEVANE Jean François (par Monsieur TAN Willy), BRET Jean Paul (par Madame CHAMBY DJOUMBAMBA Marie Richela), PALIOD Marie Claude (par Madame GUIEN Marie Claire), KHELIF David (par Monsieur NARIA Olivier), TAYLLAMIN Patricia (par Madame JETTER Régine), MOREL Didier (par Monsieur MINATCHY Mariot).

ABSENTS :

MM. RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, BASSE Pascal.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Christelle RIVIERE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 19 décembre 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 10 décembre 2024.



Michel FONTAINE

Accusé de réception en préfecture
974 21072054 20241216-361792-DE
Date de télétransmission : 19/12/2024
Date de dépôt en préfecture : 19/12/2024

Affaire n°36/1792 : Mont-Vert-Les-Hauts - Intégration de la voie non dénommée jouxtant le chemin des Remparts dans le domaine public routier communal.

Direction des Travaux de Voirie et des Espaces Publics - Direction Générale des Services Techniques

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la voie non dénommée jouxtant le chemin des Remparts situé à Mont-Vert-Les-Hauts, d'une longueur totale d'environ 50 mètres linéaires, est une voie privée, sans issue, ouverte à la circulation publique sans restriction bénéficiant de l'intervention des services publics (services postaux et d'ordures ménagères).

Les riverains de cette voie ont sollicité la Commune pour une demande d'intégration dans la voirie communale et pour la réalisation de travaux de réfection et de bitumage.

En vue de faciliter les travaux et de sécuriser l'intervention des services publics, la Commune envisage de transférer la voie non dénommée jouxtant le chemin des Remparts dans son domaine public routier communal.

Les propriétaires concernés ont donné leur accord écrit pour transférer le foncier affecté aux emprises de la voie à la Commune de Saint-Pierre.

Cette cession se fera par voie d'acquisition à l'amiable, à l'euro symbolique, des emprises de la voie non dénommée jouxtant le chemin des Remparts, au droit des parcelles concernées selon le tableau ci-dessous.

Section	N° parcelle	Surface cadastrale d'origine (m2)	Propriétaires	Adresse	Surface approximative destinée à appartenir à la commune (m2)
HL	211	1237 m2	M. PAYET Doris	114 Chemin Des Remparts Mont Vert Les Hauts 97410 SAINT-PIERRE	A déterminer par un géomètre-expert
HL	227	848 m2	Mme et M. ROBERT Jean Luc	PK 19 10 Allée des Orangers 97418 LA PLAINE DES CAFRES	
HL	228	600 m2	Mme RIVIERE Anne Véronique	104 Chemin des Remparts Mont Vert Les Hauts 97410 SAINT-PIERRE	
HL	229	559 m2	M. BARRET Jérôme	29 Route De Vendat 3110 ESPINASSE-VOZELLE	

Par ailleurs, ces acquisitions s'effectueront, conformément à l'article L. 1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, au moyen d'actes authentiques passés en la forme administrative en vue de leur publication à la publicité foncière.

Dans ce cas, le Maire qui ne peut avoir simultanément la qualité d'officier ministériel et celle de cocontractant procédera au recours à l'adjoint délégué ainsi désigné pour l'accomplissement des formalités de signature de l'acte.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- D'ACQUERIR les emprises foncières de la voie non dénommée jouxtant le chemin des Remparts au droit des parcelles mentionnées au tableau ci-dessus avec les propriétaires susnommés, moyennant l'euro symbolique – montant inférieur aux seuils obligatoires de consultation du domaine

Accuse de réception en préfecture
974219740164-P0241216-36-1792-DE
Date de télétransmission : 19/12/2024
Date de réception préfecture : 19/12/2024

(arrêté du 05/12/16 publié au JO le 11/12/16),

- DE L'AUTORISER lui ou l'Adjoint délégué à signer, d'une part, toutes les formalités à la concrétisation de ce dossier, et d'autre part, tous les actes translatifs de propriété nécessaire à l'acquisition du foncier,

- DE L'AUTORISER à recourir à l'acte authentique passé en la forme administrative et ceux pour chaque bien immobilier susmentionné et de désigner son 1er adjoint pour effectuer les formalités de signature,

- DE SOLLICITER l'article 1042 du Code Général des Impôts pour l'exonération de tous droits d'enregistrement, de publicité et de timbre y afférent.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Michel FONTAINE